

Paroisse Ste. Thérèse

JANVIER 2024

Tél. :03.89.42.08.51

www.paroisse-saintetherese.com

Lun	01	10h30 : Messe solennelle à St Fridolin
Mar	02	8h00 Chapelet 8h30 Messe suivie d'un temps d'adoration + Bernard REBISCHUNG
Mer	03	/
Jeu	04	/
Ven	05	/
Sam	06	20h30 Eucharistie des communautés N.C
Dim	07	EPIPHANIE DU SEIGNEUR 10h30 Messe solennelle + Gérard PFEFFER (Quête pour les missions d'Afrique)
Lun	08	BAPTEME DU SEIGNEUR
Mar	09	8h00 Chapelet 8h30 Messe suivie d'un temps d'adoration + Bernard REBISCHUNG
Mer	10	/
Jeu	11	/
Ven	12	/
Sam	13	20h30 Eucharistie des communautés N.C
Dim	14	2^{ème} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE 10h30 Messe Dominicale + Cosimo et Giofranco PARLATI (Quête pour le chauffage)
Lun	15	/
Mar	16	8h00 Chapelet 8h30 Messe suivie d'un temps d'adoration + Bernard REBISCHUNG
Mer	17	/
Jeu	18	/
Ven	19	/
Sam	20	20h30 Eucharistie des communautés N.C
Dim	21	3^{ème} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE 10h30 Messe Dominicale + Carmelo et Vincenza PERRONE
Lun	22	/
Mar	23	8h00 Chapelet 8h30 Messe suivie d'un temps d'adoration + Bernard REBISCHUNG
Mer	24	/
Jeu	25	CONVERSION DE ST PAUL
Ven	26	/
Sam	27	20h30 Eucharistie des communautés N.C
Dim	28	4^{ème} DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE 10h30 Messe Dominicale + Marthe et Joseph CARABETTA
Lun	29	/
Mar	30	8h00 Chapelet 8h30 Messe suivie d'un temps d'adoration + Bernard REBISCHUNG
Mer	31	/

N°ISSN : 2681-286X (papier) -2742-0981 (en ligne)

Visites et communions aux personnes âgées et /ou malades : durant la première semaine du mois.

Permanence pour les Confessions : Tous les samedis de 16h15 à 16h45 à *St Pierre et Paul*, et les mardis après l'adoration (entre 9h30 et 10h00) à *Ste Thérèse* ; ou sur RDV (Père Daniel ou Père Isacco).

Nos défunts :

- + Françoise ARMBRUSTER, 83 ans
- + Eliane LESAGE, 92 ans
- + Jean Paul ERNY, 87 ans
- + Giuseppe PURPURA, 87 ans

Messes dominicales sur la Communauté de Paroisses :

Samedi : 17h00 *Sts Pierre et Paul.*
et 18h30 *St. Fridolin.*

Dimanche: 9h00 *St. Joseph.*

Messes de semaine sur la Communauté de Paroisses :

Mercredi à 8h30 à *St. Fridolin*

Jedi à 18h30 à *Sts. Pierre et Paul* (adoration à 17h45)

Vendredi :

- *St Joseph* à 08 h30
- *Maison de retraite de l'Arc* à 11h00 : le 05/01 – le 19 /01 et le 02/02

EPIPHANIE

Tous les paroissiens –et tout spécialement les enfants– sont invités à la crèche vivante qui aura lieu le dimanche 7 janvier 2024 à 15h00 à l'église sainte Thérèse.

BULLETIN PAROISSIAL

L'encaissement des abonnements de nos publications paroissiales se fera à partir de ce mois de janvier. Les prix des abonnements sont les suivants :

- ✓ Journal « Présence » + Feuillet paroissial : 13€
- ✓ Carrefours d'Alsace + Feuillet paroissial : 23€
- ✓ Carrefours + Journal+ Feuillet paroissial : 28€

Nous remercions les abonnés pour leur fidélité et pour l'accueil qu'ils voudront bien réserver aux porteuses(rs). Merci aussi à ces dernières(rs) pour le travail réalisé, qu'elles (ils) effectuent avec beaucoup de dévouement.

LA PAROISSE...

Notre paroisse fait partie de la Communauté de Paroisses des Cheminées, c'est un territoire géographique déterminé sous la responsabilité d'un curé. Elle est le centre de la vie chrétienne. La paroisse et l'église Ste Thérèse de l'Enfant Jésus constituent, avec les paroisses limitrophes St Joseph, St Fridolin et SS Pierre et Paul, cette Communauté de paroisses. Leur curé est le Père Daniel Fernandez, le vicaire le Père Isacco Geronzi.

L'Evangile, la Parole d'amour de Dieu le Père, annoncée par Jésus-Christ, appelle les croyants à la charité et au témoignage, à l'annonce de l'Evangile, par sa transmission et par le service du prochain.

...ET L'ENTRAIDE PAROISSIALE STE THERESE (EP).

L'Entraide paroissiale Ste Thérèse mise en place il y a près de 50 ans par le Père Maurice Haan, ancien curé de la paroisse Ste Thérèse, comprend un groupe de bénévoles qui essaient de mettre en pratique l'amour du prochain que le Christ nous enseigne. En accueillant, en écoutant, en apportant une aide aux personnes et familles en difficulté, les démunis, les migrants..., sans distinction de croyance ou de nationalité. A partir de janvier 2024, la permanence d'accueil sera réouverte au presbytère, 5 avenue DMC, les mercredis de 10h à midi.

Dans les trois autres paroisses, avec lesquelles l'EP collabore activement, le même service est assuré par les équipes St Vincent de Paul.

L'EP est très souvent sollicitée pour des aides alimentaires et financières : impayés de loyer, de factures d'électricité, des frais de scolarité... Également pour des démarches administratives, ou encore pour des vêtements, appareils ménager, mobilier, recherche de logement. Des contacts ont été établis avec d'autres associations caritatives qui peuvent contribuer à répondre à ces besoins. Par exemple l'Association générale des Familles (AGF) pour les vêtements et le linge, « Cent pour Un » pour les logements.

L'EP s'investit tout particulièrement dans l'aide alimentaire. Chaque mois les mercredis et jeudis de la 4e semaine, des bénévoles préparent des colis alimentaires, provenant de la Banque Alimentaire du Haut-Rhin, avec laquelle l'EP a conclu un contrat de partenariat. Les denrées (du sec, du frais, du pain, des fruits et légumes...) sont fournies par la Banque Alimentaire, triées, placées dans des cagettes nominatives, puis remises aux destinataires préalablement inscrits. La distribution de fait dans les locaux de la paroisse, distribution pour laquelle, souvent, des bénéficiaires proposent leurs concours.

Pour l'obtention d'une aide alimentaire, la demande doit nécessairement avoir été soumise à l'approbation d'une assistante sociale ou un organisme habilité, qui en attesteront le bien-fondé. Par ailleurs une petite participation financière est demandée aux bénéficiaires à chaque passage.

En 2022, 458 colis ont été remis (soit 1614 personnes aidées). Suite à l'accroissement de la pauvreté, une nette progression a été constatée en 2023, avec un risque de saturation.

L'Entraide Paroissiale Ste Thérèse, dont les moyens sont modestes et qui ne touche aucune subvention, a du mal à répondre, financièrement, à tous ces besoins. Les quatre quêtes annuelles n'y suffisent pas. Aussi est-elle reconnaissante, au nom de tous les pauvres, pour chaque geste de solidarité que la bonté des paroissiens leur inspirera.

Le tronc de St Antoine, à l'entrée de l'église, peut recevoir les dons. Merci !

INTENTION DE PRIERE DU PAPE POUR LE MOIS DE JANVIER

POUR LE DON DE LA DIVERSITE AU SEIN DE L'ÉGLISE :

Prions pour que l'Esprit nous aide à reconnaître les divers charismes dans la communauté chrétienne et à découvrir la richesse des différentes traditions rituelles au sein de l'Église catholique.

- **Nicaragua : Un nouvel évêque en prison : la répression contre l'Église catholique continue**

Mgr Isidoro Mora, 63 ans, a été arrêté par les autorités nicaraguayennes le mercredi 20 décembre 2023. L'évêque du diocèse de Siuna (300 kilomètres au nord-est de Managua, la capitale) a été arrêté alors qu'il se dirigeait vers une paroisse de l'est du pays, pour donner le sacrement de confirmation. La raison de son arrestation est d'avoir demandé le 19 décembre, pendant une homélie, de prier pour son confère évêque de Matagalpa, Mgr Rolando Alvarez, opposé au régime dictatorial du Nicaragua et condamné à 26 ans de prison pour une prétendue « trahison. »

« Nous sommes toujours unis en priant pour ce bien-aimé diocèse de Matagalpa, en priant pour Monseigneur Rolando, en priant pour le chemin (spirituel) de chacun de vous. Nous sommes unis dans la prière, dans la communion, dans la foi, dans l'amour, dans la tendresse », avait ainsi déclaré Mgr Mora au début de son homélie.

Il sont désormais deux évêques en prison pour avoir prêché l'Évangile. La dictature de Daniel Ortega se poursuit et intensifie ses persécutions contre l'Église catholique. De nombreux religieux, prêtres, séminaristes, diacres, un évêque et un nonce ont été expulsés ces dernières années vers les États-Unis. Mgr Rolando Alvarez, quant à lui, n'a pas voulu être expulsé en échange de sa liberté, comme tant d'autres prisonniers politiques. Il est incarcéré depuis le 10 février 2023 pour « trahison à la patrie » dans la prison de Modelo, située au nord de la capitale.

- **Conflit à Gaza : Le cardinal Parolin reçoit les ambassadeurs des pays arabes**

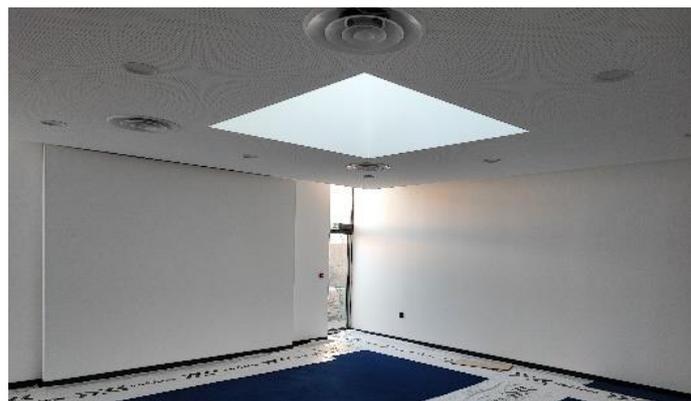
Le 16 décembre 2023, le cardinal Pietro Parolin a rencontré une délégation des pays arabes pour aborder la question du conflit au Proche-Orient. Il a reçu la déléguée des États arabes, accompagnée des ambassadeurs de la Palestine, du Liban, d'Irak et d'Égypte. Le secrétaire d'État a exprimé la préoccupation du Saint-Siège pour la situation en Israël et en Palestine, et a réitéré l'appel au cessez-le-feu immédiat et à la mise en place de l'aide humanitaire à Gaza.

Le cardinal Parolin a insisté, auprès de la délégation des pays arabes, sur la nécessité urgente de parvenir à la pleine mise en œuvre d'une solution à deux États, et d'un statut spécial internationalement garanti pour la ville de Jérusalem, pour une paix durable dans la région. Depuis le début du conflit au Proche-Orient, environ 18 800 personnes ont perdu la vie, en grande majorité des femmes et des enfants. Les chrétiens sont également ciblés : la paroisse catholique de la Sainte-Famille à Gaza a été attaquée par l'armée israélienne ce samedi 16 décembre. Deux femmes chrétiennes, mère et fille, ont été tuées. La même journée, des roquettes ont frappé le couvent des religieuses Missionnaires de la charité de Mère Teresa. Lors de l'audience générale de mercredi 13 décembre dernier, le pape François avait lancé encore une fois l'appel au cessez-le-feu humanitaire immédiat. Il encourageait alors toutes les parties impliquées à reprendre les négociations en demandant « que l'on libère immédiatement tous les otages, qui avaient vu une espérance dans la trêve il y a quelques jours. Que cette grande souffrance pour les israéliens et pour les palestiniens finisse. S'il vous plaît : non aux armes, oui à la paix ! »

LES SALLES PAROISSIALES



Pour des raisons qui ne dépendent pas de notre volonté, la date de l'inauguration prévue initialement en février, est reportée à une date ultérieure.



L'avancement des travaux continue : l'une des grandes salles est terminée, l'éclairage est fini et la moquette posée.

YOUCAT

[source : 2011 Bayard Editions, Fleurus-Mame et Les Editions du Cerf, Paris]

291. COMMENT UNE PERSONNE PEUT-ELLE DISCERNER SI SON AGIR EST BON OU MAUVAIS ?

L'homme est en mesure de distinguer les bonnes des mauvaises actions parce qu'il est doté d'une raison et d'une conscience, qui lui permettent de juger clairement.

Trois éléments peuvent nous guider à distinguer les bonnes des mauvaises actions :

1. Ce que je fais doit être bon ; une bonne intention ne suffit pas. Un cambriolage de banque est toujours grave, même si je le fais dans l'intention de donner de l'argent à des pauvres.
2. Même si ce que je fais est bon, toute mon action devient mauvaise si je l'ai accomplie dans une mauvaise intention. Par exemple : si je raccompagne une vieille dame jusqu'à sa maison, c'est bien. Mais si je ne le fais que dans l'intention d'un futur cambriolage, tout ce que j'ai fait est une mauvaise action.
3. Les circonstances de l'action peuvent diminuer la responsabilité, mais ne changent rien au caractère de bonté ou de malice d'un acte. Frapper sa mère est toujours mal, même si sa mère n'a jamais montré beaucoup d'amour.

292. EST-IL PERMIS DE FAIRE LE MAL POUR QU'IL EN RESULTE UN BIEN ?

Non il n'est jamais permis de faire le mal, même pour viser un bien. Mais il peut arriver qu'il n'y ait pas d'autre solution, pour éviter un mal plus grand, que de choisir un moindre mal.

La fin ne justifie pas les moyens. Il est erroné d'utiliser des embryons dans la recherche sur les cellules souches, même si l'on peut ainsi faire avancer la médecine. Il est erroné de vouloir « aider » la victime d'un viol en la faisant avorter de son enfant.

293. POURQUOI DIEU DONNE-T-IL DES PASSIONS ET DES EMOTIONS ?

Les passions nous poussent, par des émotions fortes et des sentiments spécifiques, à faire ce qui est juste en vue du bien, et à nous détourner du mal et du mauvais.

L'homme est ainsi créé par Dieu : il est capable d'aimer ou de mépriser, il est attiré par certaines choses et il en craint d'autres, il peut être plein de joie, de tristesse, de fureur au fond de son cœur, l'homme aime toujours le bien et hait le mal – ou ce qu'il considère comme tel.

294. EST-ON UN PECHEUR QUAND ON RESSENT DE FORTES PASSIONS EN SOI ?

Non, les passions peuvent être très précieuses. Ce n'est que si elles sont mal ordonnées que les passions nous poussent au mal, alors qu'elles sont destinées à nous faire accomplir efficacement le bien.

Les passions qui sont ordonnées au bien deviennent des vertus. Elles sont alors le vecteur d'une vie combative à la recherche de l'amour et de la justice. On appelle vice toute passion dominante qui ravit à l'homme sa liberté et l'entraîne au mal.

**MEILLEURS VŒUX DE SAINTE ANNEE 2024
DANS LE SEIGNEUR !**